

Introduction

« *L'État oppresseur est un macho violeur¹* »

« Le violeur, c'est toi/ Ce sont les policiers, les juges, l'État, le Président/ Le patriarcat est un juge qui nous juge à la naissance/ Et notre punition c'est cette violence que tu vois/ Ce sont les féminicides, l'impunité des assassins,/ C'est la disparition, c'est le viol/ Et le coupable ce n'est pas moi, ni mes fringues, ni l'endroit/ Le violeur, c'était toi/ Le violeur, c'est toi/ Ce sont les policiers, les juges, l'État, le président/ L'État oppresseur est un macho violeur² ». Ces paroles ont scandé la performance militante, au retentissement mondial, *Un violador en tu camino* (« Un violeur sur ton chemin »). Les autrices du texte, Dafne Valdés, Paula Cometa, Sibila Sotomayor et Lea Cáceres – quatre des fondatrices du collectif féministe chilien *Las Tesis* –, pointent du doigt les véritables responsables des viols et féminicides : la police et l'État. Ce chant, entonné en plein mouvement social contre les politiques néolibérales par un collectif prenant part aux manifestations, dans un contexte de fortes violences policières, témoigne du refus de se désolidariser du mouvement au prétexte de la protection des femmes :

Une théorie féministe de la violence

« Il est hors de question de dire que la police chilienne veille sur les femmes, c'est pour cela que nous les mettons en accusation, pour mettre en évidence la contradiction, comme une forme d'ironie », rapportent-elles au journal *Verne*³. Ainsi que le souligne la philosophe Elsa Dorlin, l'État étant le « principal instigateur des inégalités », étant « précisément celui qui arme ceux qui nous frappent », il est « vain de lui demander justice car il est précisément l'instance première qui institutionnalise l'injustice sociale⁴ ». En ce sens, la lutte contre les violences ne peut faire l'économie ni d'une critique de celles que l'État promeut et légitime ni d'une critique des revendications féministes en direction de l'État et de la justice. Quelle réponse apporter aux violences sexistes et sexuelles multifformes dès lors que les « corps racisés, les corps féminins, les corps pauvres ou les corps jeunes ont moins de valeur dans cette phase de réactualisation nécro-libérale⁵ », que ce sont des corps sacrificables ?

En tant qu'instance régulatrice de la domination économique et politique, l'État est la condensation de toutes les oppressions et exploitations impérialistes, patriarcales et capitalistes. L'institution étatique est donc loin de jouer un rôle mineur dans l'organisation et la perpétuation de la violence contre les femmes, les pauvres et les racisé-es. Ces dernières années, le patriarcat

néoconservateur et néolibéral qui s'est vu incarné par divers chefs d'État (Donald Trump, Jair Bolsonaro, Matteo Salvini, etc.) impose des reculs drastiques sur les droits des femmes, tant dans leur vie personnelle que dans le monde du travail ; il entretient et encourage la haine contre les minorités, les trans, les queer, les travailleuses/travailleurs du sexe, les racisé·es, les migrant·es, les musulman·es. Ce renouveau patriarcal est indissolublement lié au capitalisme néolibéral : il ne cesse de porter atteinte aux conquêtes sociales, d'ubériser, de précariser. Cette économie génère elle-même son lot de violences, discrètes mais réelles : épuisement des corps, de la terre et des mers pour faire des profits ; réduction drastique de l'espérance de vie pour les plus fragiles. Ce tournant patriarcal et néoconservateur est d'autant plus violent qu'il s'appuie le plus souvent sur un capitalisme racial, précisément caractérisé par la mort prématurée des non-Blanc·hes, comme le montre Ruth Wilson Gilmore.

Car le racisme, écrit-elle, est la « production et l'exploitation sanctionnée par l'État, ou par des pratiques extralégales, d'une vulnérabilité à la mort prématurée⁶ ». En d'autres termes, des femmes et des hommes meurent plus tôt à cause du racisme qui, dès leur naissance, fragilise leur accès à la santé et les isole dans des emplois qui épuisent plus rapidement leurs corps. Le racisme qui, comme l'a fait remarquer Stuart Hall, traverse les rapports de

Une théorie féministe de la violence

classe est donc un élément central dans l'analyse des violences systémiques concourant à des taux de mortalité fortement différenciés selon l'appartenance sociale et raciale.

Un féminisme décolonial ne saurait isoler les « violences faites aux femmes » ou contre les « minorités » d'un état global des violences : les enfants qui se suicident dans les camps de réfugié·es, l'usage massif du viol par les policiers et militaires dans les conflits armés, le racisme systémique, l'exil de millions de personnes du fait de la multiplication des zones de guerre, et du fait de situations économiques et climatiques rendues invivables, les féminicides, la précarisation ininterrompue. Comment imaginer affronter une partie seulement de ces violences sans se préoccuper des autres ? Peut-on encore feindre de ne pas voir que toutes ces violences se renforcent mutuellement, et que celles qui touchent plus directement les femmes sont le fruit d'une société violente ? La récente mobilisation contre les violences sexuées et sexuelles offre une opportunité théorique et pratique : celle de faire de ces violences le terrain même sur lequel défier le capitalisme patriarcal.

Dans cet ouvrage, j'évite de considérer le patriarcat sous le prisme femmes victimes/hommes bourreaux – même si, parmi ces derniers, nombreux sont ceux qui méritent incontestablement

ce qualificatif. Je propose une critique du recours à la police et à la judiciarisation des problèmes sociaux, c'est-à-dire du recours spontané au système pénal pour protéger les populations dites vulnérables. Mon analyse n'apporte pas de solutions pour mettre fin aux violences sexuées et sexuelles – dont la dénonciation montre aujourd'hui l'ampleur –, mais souhaite contribuer à la réflexion sur la violence comme élément structurant du patriarcat et du capitalisme, et non comme une spécificité masculine. Ce livre tente d'imaginer une société postviolente, non pas une société sans conflits et sans contradictions, mais une société qui ne naturalise pas la violence, qui ne la célèbre pas, qui n'en fait pas le thème central de son récit sur le pouvoir. Il tente de répondre aux questions suivantes : comment mettre en œuvre une déracialisation et une dépatriarcalisation des politiques de protection ? Pourquoi la protection des petites filles, des femmes est-elle devenue un argument qui permet le renforcement du champ d'action de la police et de la justice ? Quels sont les fondements du féminisme carcéral ? Comment expliquer la multiplication des mesures et des lois de protection des femmes alors qu'augmente la précarisation de celles des classes populaires et des communautés racisées ? Pourquoi des féministes, dans un contexte de militarisation accélérée de l'espace public, souhaitent-elles donner un plus grand pouvoir à une police (raciste) ?

Une théorie féministe de la violence

Ces questions en entraînent d'autres. Qui sont ces femmes dont l'État patriarcal estime qu'elles ont légitimité à être protégées ? Comment expliquer la différenciation établie par l'État entre les enfants qui ont droit à une enfance protégée et ceux qui n'y ont pas droit ? Quel est le rôle de l'État dans la reproduction des violences contre les femmes ? Qu'est-ce qu'une politique féministe décoloniale qui viserait à faire que la peur « change de camp » ? La protection doit-elle reposer sur la répression ? Pour avoir des espaces où circuler librement, faut-il multiplier les mesures de protection militarisée : murs, frontières, surveillance, pouvoir accru donné à la police, libéralisation du droit d'utiliser la force armée ?

Une politique de la protection féministe et décoloniale

Toute société organise des formes de protection, pour les nouveau-nés, les enfants, les malades, les personnes âgées, etc. L'État s'est vu peu à peu confier l'organisation d'institutions de protection. D'autres travaux ont souligné les limites d'un tel modèle et ont proposé des formes alternatives de protection de l'enfance, des malades, des personnes âgées, des travailleuses, de la nature. L'étatisation de la protection, sa bureaucratisation, sa militarisation et la marginalisation, sinon l'effacement, de pratiques communautaires ne sont pas directement l'objet de ce livre. Il s'agit

plutôt d'imaginer la protection en dehors de la répression, de la surveillance, de la prison et du paternalisme développementaliste. On pourrait d'emblée objecter à ce projet que, même en brisant la structure racisée de la société et le capitalisme, la violence contre les femmes ne disparaîtrait pas entièrement, parce qu'elle n'est pas exclusivement produite par ces structures. C'est une évidence, mais on ne saurait surestimer combien le colonialisme et le capitalisme ont contribué à la genèse et au renouvellement du patriarcat. Sous le colonialisme, le patriarcat a été racialisé; un homme pouvait être un tyran domestique mais n'être plus qu'un Noir, un Arabe, un Asiatique dans l'espace public – autrement dit, il pouvait ne pas tout à fait prétendre au nom d'« homme ». Les lois coloniales ont criminalisé l'homosexualité, les identités sexuées non binaires et les arrangements familiaux qui n'obéissaient pas aux normes de la famille patriarcale bourgeoise blanche; elles ont séparé les enfants de leurs familles pour les « civiliser ». Le colonialisme a racialisé les sexualités et les genres, a imposé des normes de beauté féminine et masculine. Aujourd'hui, ces représentations et ces pratiques n'ont pas disparu. En France, dans la seconde moitié du xx^e siècle, lors des grandes migrations postcoloniales, elles ont contribué à définir les politiques familiales migratoires et la place des femmes dans ces politiques; dans les « outre-mer », elles ont justifié que des

Une théorie féministe de la violence

bébés et des enfants soient arraché·es à leurs familles pour être envoyé·es en France (le cas des 2 500 enfants réunionnais envoyés dans des départements ruraux de la France, connus sous le nom des « enfants de la Creuse »), elles ont façonné l'islamophobie à la française, la stigmatisation et la discrimination des femmes voilées, la criminalisation des adolescent·es noir·es et arabes, et instauré en fait (sinon en droit) un permis de tuer des hommes noirs et arabes.

Réfléchir à une politique de la protection à partir d'analyses féministes décoloniales et anti-racistes implique de reconnaître le besoin de protection des êtres humains (bébés, enfants, personnes âgées, personnes en situation de vulnérabilité) sans en faire des victimes, sans considérer la faiblesse comme une défaillance.

Pour le néolibéralisme, le corps performant est celui d'un homme blanc, en pleine possession d'une force physique normée comme masculine, qui se lève tôt, fait son jogging, mange bio et travaille, sans compter ses heures, à sa réussite économique. Ce que cache cette représentation du corps valide, c'est que sa performance est rendue possible par le travail de corps racisés – les femmes de ménage qui ont nettoyé sa salle de gym, ses bureaux, le restaurant où il donne ses rendez-vous, l'hôtel où il retrouve ses amis, ses amours ou un·e travailleur/se du sexe, le train ou l'avion qu'il prend, la salle où il donne son

cours, la maison où il retrouve sa famille – toutes ces femmes qui sont rendues invisibles et dont le corps s'épuise pour que le sien s'épanouisse. Les hommes racisés sont les vigiles de son monde; les peuples du Sud global fournissent à lui et à sa famille les objets de leur confort. Le corps valide est protégé par toute une série de mesures de police, elles aussi invisibles car naturalisées, qui assurent sa protection – résidences surveillées, caméras de surveillance, présence accrue de la police... Pour sa part, la femme blanche bourgeoise achète son confort le plus souvent grâce à l'exploitation des filles et jeunes femmes du Sud global – les vêtements *fast fashion* qui lui permettent d'être à la mode, la nounou de ses enfants, les femmes de ménage qui nettoient le monde où elle circule, les infirmières exploitées, les travailleuses du sexe qui soulagent son conjoint. Enfermés dans leurs enclaves, les corps valides excluent les corps perçus comme menaçants – qui n'entrent dans leur monde qu'auto-risés, sous peine d'être interpellés sans raison et en toute impunité.

Une politique décoloniale et antiraciste de la protection est résolument anticapitaliste et dépatriarcaliste puisqu'elle voit dans ces régimes le creuset des violences systémiques contre les femmes. Elle cherche à imaginer ce que serait une politique du paisible : comprendre pourquoi la paix ne désigne

Une théorie féministe de la violence

pas un état durable mais une simple accalmie entre deux conflits armés ; pourquoi la guerre est si facilement conçue comme la réponse à tout conflit et même comme le seul moyen d'apporter la paix. Cette naturalisation de la brutalité, de la « continuation de la politique par d'autres moyens » (armés), se doit d'être intégrée à toute analyse féministe décoloniale antiraciste de la violence. Dès lors qu'on adhère à l'idée que les sociétés sont inévitablement saturées par la violence, il devient totalement illusoire d'imaginer une société postviolente et une politique féministe décoloniale et antiraciste de la protection.

À la suite des femmes autochtones d'Amérique centrale et du Sud, je défends une *dépatriarcalisation* et une décolonisation de la protection ; une alternative à la protection patriarcale et étatique, ce vaste champ investi par l'État, les milices privées, la police, les tribunaux, l'économie et le féminisme civilisateur⁷ ; une politique inspirée des expériences où des communautés, des groupes militants et des professionnel·les de la santé, du droit, de l'éducation ont réinvesti le domaine de la protection. Dire que les politiques étatiques et néolibérales de la protection sont racialisées n'implique pas que les femmes des classes bourgeoises ne soient pas les cibles de coups, de viols et de meurtres. Mais interroger la protection sous l'angle de la classe, de la race et de

l'hétéronormativité élargit notre champ d'action. Cet ouvrage prend donc le contre-pied du féminisme carcéral et punitif qui, selon la définition d'Elizabeth Bernstein, désigne une mouvance du féminisme en faveur d'une extension de la sphère pénale et appelant à la pénalisation de certains actes, sans se demander qui est criminalisé⁸.

Le patriarcat est envisagé ici comme une structure de domination, que les hommes investissent de façon différenciée. Des chefs d'État ont adopté un patriarcat « soft », féministe et humaniste, qui tranche avec un patriarcat vulgaire, raciste, homophobe, transphobe, qui se vante d'attraper les « femmes par la chatte⁹ » et de mépriser les institutions de l'État. Mais tous deux poursuivent la même politique néolibérale, tous deux défendent l'économie extractiviste, tous deux persistent à diffuser le grand récit occidental du progrès infini, dont nous savons qu'il est historiquement fondé sur l'exploitation des peuples et des ressources du Sud global. Ces deux patriarcats partagent le même mépris pour les classes populaires (mais leur mentent différemment), le même désir d'être adulé et la même volonté de mettre les institutions au pas.